

**No. d'homologation LPA / ACIA : 26702**      **Fiche signalétique**      **Code(s) de produits : 7303820**

**Section I – Identification du produit et de la compagnie**

**Nom du produit**

**Attachez et vaporisez AntOut**

**Usage recommandé :** Insecticide

**Nom du fabricant**

Premier Tech Home & Garden Inc

**Numéro de téléphone d'urgence :**

1-800-268-2806, option 1

**Adresse**

1900 Minnesota Court, Unit 125

**Numéro de téléphone pour renseignements :**

1-800-268-2806

Mississauga, ON, L5N 3C9

**Préparé par :**

Service technique

**Section II – Identification des dangers**

Voie(s) de pénétration :	Inhalation	Peau	Ingestion	Yeux
	possible	possible	possible	possible

**Yeux :** Peut causer irritation mineure et larmolement.

**Peau :** Dangereux si absorbé par la peau.

**Ingestion :** Dangereux si ingéré. Ce produit cause une inhibition réversible de la cholinestérase sans effets à long terme. Une surexposition répétée peut entraîner une inhibition plus sévère de la cholinestérase avec des symptômes plus prononcés. Peut rapidement déclencher : nausée, vomissement, diarrhée, douleur abdominale, tremblements involontaires, salivation excessive, micropupilles, vision floue, transpiration abondante, paralysie temporaire, dépression respiratoire et convulsions.

**Inhalation :** Dangereux si inhalé. Peut produire des symptômes semblables à ceux de l'ingestion.

**Section III – Composition, renseignements et ingrédients**

Ingrédients	# CAS	% Poids
Carbaryl	63-25-2	22.5
Propanediol-1, 2	57-55-6	2.35
Naphthalène et acide alkylnaphtalène-sulfonique, condensat de formaldéhyde, sel de sodium	68425-94-5	0.60

**Attachez et vaporisez AntOut**

---

**Section IV – Mesures en cas d'urgence et premiers soins**

---

**Inhalation :** Amener la personne à l'air frais. Donner la respiration artificielle si nécessaire. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

**Contact avec les yeux :** Peut causer une irritation des yeux. Rincer les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en gardant les paupières ouvertes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact après 5 minutes et continuer à rincer. Obtenir une assistance médicale si l'irritation persiste.

**Ingestion :** Si ingéré, laver la bouche avec de l'eau, à condition que la personne affectée soit consciente. Ne pas provoquer le vomissement à moins que cela n'ait été prescrit par un médecin. Contacter un médecin.

**Contact avec la peau :** Enlever les vêtements et les souliers contaminés immédiatement. Rincer le produit avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

**Dangers :** Ce produit est un carbamate inhibiteur de cholinestérase.

**Traitement :** Ce produit inhibe la cholinestérase, ce qui entraîne la stimulation du système nerveux central, du système nerveux parasympathique et des nerfs moteurs somatiques. L'antidote suivant est généralement accepté : atropine. Ne pas utiliser d'oximes comme le 2-PAM à moins qu'une intoxication par des organophosphates soit suspectée. Surveiller l'oedème pulmonaire, lequel peut se développer dans les cas d'empoisonnement sévère même après 24-48 heures. Dès les premiers signes d'oedème pulmonaire, le patient devrait être placé dans une tente à oxygène et traité selon les symptômes.

Contre-indications : dérivés de morphine.

---

**Section V – Mesures en cas d'incendie**

---

**Inflammabilité :** > 100 °C / 212 °F

**Point d'éclair (méthode utilisée) :** S.O.

**Limites d'inflammabilité :** S.O.

**LIE :** S.O.

**LSE :** S.O.

**Matériel d'extinction :** Mousse, produit chimique sec, dioxyde de carbone, eau pulvérisée

**Produits de combustion dangereux :** Advenant un incendie, les produits suivants pourraient être libérés : monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NOx)

**Procédures spéciales :** Tenir loin de la fumée. Combattre l'incendie en se positionnant contre le vent. Refroidir les contenants fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Ne pas laisser les écoulements d'eau rejoindre les drains ou les cours d'eau. Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome approuvée par le NIOSH ainsi que des vêtements de protection complets.

---

**Section VI – Mesures en cas de rejet accidentel**

---

**Protection des personnes :** Tenir les personnes non autorisées à distance. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le déversement et les surfaces contaminées.

**Procédure en cas de fuite ou de déversement :** Ramasser le produit en le pompant, en l'aspirant ou en l'absorbant avec un absorbant à base d'argile sec et inerte. Recueillir et transférer le produit dans un contenant approprié bien étiqueté et bien fermé. Bien nettoyer les planchers et les objets contaminés en respectant les règlements environnementaux.

---

**Section VII – Manipulation et entreposage**

---

**Manipulation :** Utiliser seulement dans les endroits équipés d'une ventilation adéquate. Manipuler et ouvrir le contenant de façon à éviter les déversements. Maintenir les taux d'exposition sous la limite d'exposition au moyen d'un système de ventilation global et local.

**Entreposage :** Entreposer dans un endroit frais et sec bien ventilé. Garder hors de la portée des enfants et des animaux.

**Température d'entreposage :** Min: 5 °C    Max: 40 °C

---

**Section VIII – Contrôle d'exposition et protection individuelle**

---

**Protection respiratoire :** approuvée par le NIOSH pour le brouillard, si requise

**Ventilation :** non requise, avoir une ventilation adéquate

**Gants de protection :** gants résistant aux produits chimiques

**Protection des yeux :** aucune normalement requise

---

Attachez et vaporisez AntOut

**Vêtements et équipements de protection :** Porter des vêtements de protection (incluant des souliers de sécurité résistant aux produits chimiques) afin de minimiser le contact avec la peau. Laver les vêtements contaminés avec un détergent et de l'eau tiède avant de les réutiliser.

#### Section IX – Propriétés physiques et chimiques

État physique :	Liquide	pH	4-5
Point d'ébullition	100.2°C	Gravité spécifique (H <sub>2</sub> O = 1)	1.07
Pression de vapeur (mm Hg)	Non dispo.	Point de congélation	-3°C
Solubilité dans l'eau	Miscible	Densité	Non dispo.
Apparence et odeur	Blanc à crème, odeur légère		

#### Section X – Stabilité et réactivité

**Stabilité :** Stable **Conditions à éviter :** Températures élevées

**Incompatibilité (Matières à éviter) :** Acides et bases

**Décomposition ou sous-produits dangereux :** Aucuns produits de décomposition prévus dans des conditions d'utilisation normales.

**Polymérisation dangereuse :** S.O.

#### Section XI – Renseignements toxicologiques

Ingrédients	CL50	DL50 (mg/Kg)	T.W.A. - T.L.V.
Carbaryl	Non disponible	Oral, rat >2000 Dermal, lapin >2000	DL50, rat 2.5mg/L/4hr
			-
			-
	DL50 calculée pour le mélange	8660	

#### Voies de pénétration :

**INHALATION :** Peut causer une irritation mineure.

**INGESTION :** Dangereux si ingéré. Ce produit cause une inhibition réversible de la cholinestérase sans effets à long terme. Une surexposition répétée peut entraîner une inhibition plus sévère de la cholinestérase avec des symptômes plus prononcés. Peut rapidement déclencher : nausée, vomissement, diarrhée, douleur abdominale, tremblements involontaires, salivation excessive, micropupilles, vision floue, transpiration abondante, paralysie temporaire, dépression respiratoire et convulsions.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Peut causer une irritation mineure.

**ABSORPTION PAR LA PEAU :** Dangereux si absorbé par la peau.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Peut causer irritation mineure et larmoiement.

**TOXICITÉ CHRONIQUE :** Le carbaryl a causé une inhibition réversible de la cholinestérase sans effets à long terme lors d'études sur des animaux.

**Propriété irritante du produit :** peau – rash; yeux – irritation; respiration – toux.

**Sensibilisation au produit :** n'est pas un sensibilisateur

**Mutagénicité :** Le carbaryl ne s'est pas avéré mutagène ou génotoxique sur la base des preuves établies lors d'une série de tests in vitro et in vivo.

**Cancérogénicité :** aucune dans les listes de OSHA, NTP, CIRC ou ACGIH.

**Produits synergétiques :** inconnus

**Tératogénicité :** inconnue

**Effets sur la reproduction :** Le carbaryl n'a causé aucune toxicité sur la reproduction lors d'une étude sur deux générations de rats.

#### Section XII – Renseignements écologiques

Attachez et vaporisez AntOut

---

**PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES** : Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans les zones où il y a de l'eau de surface ou dans les zones intertidales sous la ligne moyenne des hautes eaux. Ne pas appliquer lorsque les conditions météo sont propices à l'écoulement ou à la dérive. L'écoulement et la dérive de produit peuvent être dangereux pour les organismes aquatiques dans les zones adjacentes. Ne pas contaminer l'eau de surface ou souterraine lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets, incluant l'eau utilisée pour le nettoyage. Appliquer le produit selon le mode d'emploi de l'étiquette.

---

### Section XIII – Renseignements sur l'élimination

**Élimination** : Ne pas éliminer dans les égouts, sur le sol ou dans une masse d'eau. Toutes les méthodes d'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux, d'état/provinciaux et locaux. Les règlements peuvent différer d'un endroit à l'autre.

**Classification déchets dangereux** : S.O.

---

### Section XIV – Renseignements sur le transport

**Classification TMD** : par boîte : quantité limitée,

>500Kg :

Numéro ONU : 3082

Étiquettes : 9

Groupe d'emballage : III

Polluant marin : polluant marin

Description de la marchandise : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CARBARYL)

---

### Section XV – Renseignements réglementaires

**SIMDUT** : Non applicable

Autres règlements : LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (LCPE) : Tous les ingrédients contenus dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances et peuvent être utilisés en vertu des dispositions de la LCPE.

#### Environnemental

##### CERCLA

Carbaryl                      63-25-2                      100 lb

#### Clean Water Act Section 307 Polluants en priorité

Aucuns.

#### Safe Drinking Water Act Niveaux de contaminants maximums

Aucuns.

---

### Section XVI – Autres renseignements

**Date d'émission originale** : 1<sup>er</sup> septembre 2018

**Date de révision** :

**Renseignements supplémentaires** : Les renseignements ci-dessus sont exacts et fiables au meilleur de notre connaissance, en date du présent document. Toutefois, ces renseignements ne doivent pas être interprétés comme représentant une garantie quant à leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité. Aucune garantie de quelque nature que ce soit n'est donnée ou sous-entendue et PREMIER TECH HOME & GARDEN ne sera responsable d'aucun dommage, perte, blessure ou dommage indirect pouvant découler de l'utilisation ou de la confiance accordée à l'un ou l'autre des renseignements contenus dans le présent document. Les utilisateurs doivent faire leurs propres recherches quant à la pertinence des renseignements pour utilisation spécifique. Pour de plus amples détails : [www.premiertechhomeandgarden.com](http://www.premiertechhomeandgarden.com).

**Attachez et vaporisez AntOut**